

VILLENEUVE D'AMONT

JANVIER 2025

BULLETIN MUNICIPAL N°5



Aux premiers jours de l'an nouveau, en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale nous formons pour vous tous nos meilleurs vœux de : santé, bonheur, réussite, et de paix, pour vous et ceux qui vous sont proches.

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible. Faites que le rêve devore votre vie, afin que la vie ne devore pas votre rêve. Faites de votre vie un rêve et d'un rêve une réalité. »

Antoine de Saint-Exupéry

Votre Maire
Marie-Claire MONNIN

Mairie

1, place de la Mairie
25270 VILLENEUVE D'AMONT

Tél : 03.81.89.51.51

Mail :

mairie@villeneuve25270.fr

Site internet :

www.villeneuve25270.fr

SECRETARIAT DE MAIRIE

Secrétaire : Mme Marie Sophie
SAULNIER

Mardi : 8h30-11h30/13h30-18h

Jeudi : 8h30-11h30

Vendredi : 8h30-12h00

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 15h-18h00

Vendredi : 9h00-12h00

Le mot du Maire

Avec plus de 3200 milliards d'euros de dette notre pays frôle la catastrophe financière et « Economie » sera le seul maître mot pour l'année 2025 pour la France. Une nouvelle fois le gouvernement en appelle aux contribuables Français et aux collectivités territoriales afin de faire des efforts pour redresser nos finances publiques.

Dans ce contexte politique instable vos élus s'attachent à préparer l'avenir de notre commune du mieux qu'ils le peuvent. Gérer une commune, c'est gérer le quotidien, mais aussi prévoir et préparer demain et ce n'est pas toujours un long fleuve tranquille.

Parfois nous faisons face à des problèmes de voisinage, qui nous font penser que certains d'entre nous sont redevenus des gamins dans une cour de récréation, d'autres fois, une administration tatillonne, qui prend son temps, qui n'a jamais assez de justificatifs et qui nous impose de nouveaux règlements viennent mettre à mal notre fonctionnement de petite commune rurale.

Nous devons aussi arbitrer les dépenses. Vous vous doutez bien que nos recettes ne sont pas extensibles et même en perte de vitesse avec les aléas que subit notre forêt communale depuis plusieurs années. Pour pallier ce manque de recettes voici seulement deux années que nous avons pu placer une grande partie de l'indemnité de l'assurance de l'église (auparavant nous n'y étions pas autorisés) et les intérêts de ce placement nous permettent de réaliser des travaux d'aménagements dans le village sans avoir recours à l'emprunt et sans augmenter vos impôts locaux.

Dans mes propos le moment est venu de vous parler de nos réalisations de 2024 sur notre territoire :

➤ **Assainissement SPANC au stade Jacques ROLET** : le stade n'étant pas relié au réseau d'assainissement collectif il était impératif de se mettre aux normes et de réaliser cet investissement qui a été concrétisé par l'entreprise TP RG de Levier, repreneur de GOGUELY Terrassement, pour un montant de 1464.76€ TTC contrôle inclus.

➤ **Aménagement et sécurisation de l'entrée du village au carrefour RD72/RD333** : après appel d'offre c'est la société COLAS qui s'est vu attribuée le marché pour un montant de 35700.40€ TTC, le département participera à hauteur de 176756€, le restant est à la charge de la commune. Cet aménagement a permis de bien diminuer la vitesse à l'entrée du village et de sécuriser les piétons.

➤ **Création d'un terrain de pétanque** : suite à la demande de l'association la Vermicelloise, la création d'un terrain de pétanque a été validée par le conseil municipal et les travaux réalisés par l'entreprise CCEV d'Arc-sous-Montenot pour un montant de 1447.20€ TTC.

➤ **Rénovation des cheneaux au Presbytère** : l'entreprise retenue Frédéric PAVIET Menuiserie de DOURNON a réalisé les travaux pour un montant de 7117.31€ TTC.

➤ **Station météo-France** : une station météo est installée depuis cette année près du bâtiment de la station d'épuration elle appartient à Météo France, les données restent propriété de Météo France.

➤ **Rénovation d'une partie du réseau d'alimentation en eau potable** Grande rue depuis l'IME L'Eveil au bas de la rue de la Vierge, rue de Villers. Ces travaux viennent de débuter fin Novembre 2024 et se termineront au cours du premier trimestre 2025, ils sont réalisés par la société BENETRUY TP de Lemuy pour un coût de 228705.60 € TTC. L'agence de l'eau participera à hauteur de 94330€, la subvention du département est en cours d'attribution.

➤ **Ecole inclusive** : Comme vous avez pu le constater la CCA800 a débuté le chantier de rénovation de la MAS pour transformer ce bâtiment en école inclusive avec un accueil périscolaire pour les enfants de notre RPI la JOUX. Ces travaux s'enchaînent bien et permettront une ouverture de l'école pour la rentrée de Septembre 2025. Les travaux de l'école inclusive sont pris en charge par la CCA800 et les travaux du périscolaire seront financés par les trois communes du RPI (Arc-sous-Montenot, Villers sous Chalamont et Villeneuve d'Amont).

➤ **Lieu de culte** : après des mois de négociations, le 25 septembre 2024, nous avons enfin trouvé un accord avec l'Abbé Benoit DECREUSE et l'équipe de coordination.

Une première réunion le 28 novembre 2024 en présence de toutes les parties : Abbé DECREUSE et des membres de l'équipe de coordination, un représentant du service des Arts Sacrés, deux représentants de la Fondation du Patrimoine et des élus du conseil municipal a permis de s'entendre pour requalifier l'église en CHAPELLE avec le budget accordé par la municipalité à cette opération.

J'ai rencontré dernièrement M. ONIMUS Sous-Préfet pour tenter d'obtenir des aides de l'Etat pour ce projet, il m'a fait clairement comprendre que l'Etat ne participerait pas.

Je tiens également à préciser aussi que le diocèse ne participera pas financièrement à cette opération.

Suite à une seconde réunion, le 12 décembre 2024, avec les mêmes participants le scénario final a été défini. Le conseil municipal a approuvé ce choix le soir même permettant de lancer un avis d'appel public à la concurrence sous forme de concours restreint européen pour recruter un architecte maître d'œuvre.

Nos Projets pour 2025...

➤ **Aménagement et sécurisation entre l'IME L'Eveil et jusqu'à la nouvelle école inclusive** avec une partie de la Place de la Mairie. Des enfants de l'IME seront scolarisés à l'école inclusive, il est nécessaire d'aménager un parcours pour leur sécurité, de réaliser un nouvel abris- bus qui soit bien sécurisé et de créer des places de parking dont une pour les personnes à mobilité réduite. Des aides de l'Etat sont possibles.

➤ **Réflexions** sur l'aménagement de la salle de classe pour la transformer en mairie avec un accès PMR pour nous mettre en conformité avec la loi de 2005, et sur le devenir du préau, de la cour d'école et des locaux laissés vacants par le déménagement de la mairie.

Etat civil de l'année 2024

❖ NAISSANCES :



Emma PREVALET, née le 18/01/2024, fille de Nicolas PREVALET & Amélie LHOMME.
Sofia COLLET, née le 25/07/2024, fille de Thomas COLLET & Carole JEANMASSON.

❖ MARIAGE :



Delphine NOEL & Florian MENIGOZ le 1/06/2024.

❖ DECES :



Monsieur André FAIVRE, décédé le 22/12/2024.

Bon à savoir

- **Panneau Pocket** : la commune met à votre disposition des informations sur Panneau Pocket. Restez informés en temps réel des informations, alertes... concernant notre commune. Pour cela téléchargez l'application gratuite Panneau Pocket sur votre smartphone, recherchez et choisissez Villeneuve d'Amont. Panneau Pocket est aussi disponible sur ordinateur.

- **Taille des haies, arbres et arbustes** : pour des raisons de sécurité vous devez veiller à ce que les haies et arbustes ne débordent pas sur la voie publique, trottoirs compris.

- **Les travaux occasionnant des nuisances sonores** (bricolage, jardinage...) sont autorisés par arrêté préfectoral de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 du lundi au vendredi, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30 et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

- **Feux** : Par arrêté préfectoral tout brûlage est interdit (branchage, déchets verts ou ménagers...).

- **Autorisations d'urbanisme** : toutes modifications extérieures de votre habitation ou de ses annexes (remplacements de fenêtres et de porte de garage, ravalement de façade...) sont soumises à une autorisation d'urbanisme, merci de vous rapprocher de la mairie pour vous procurer les imprimés nécessaires.

- **Cimetière** : nous rappelons aux usagers qu'ils doivent ramener chez eux les pots en terre ou en plastique, les films plastiques, les fleurs en plastiques, les plaques ou objets cassés. Vous ne pouvez déposer que la terre et les fleurs fanées dans la fosse. La poubelle jaune a été retirée suites aux nombreuses incivilités.

- **Chiens en divagation** : cette année encore nous avons constaté la présence de nombreux chiens en divagation. Nous rappelons aux propriétaires que les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique.

La Vermicelloise : une association pour le village et les villageois

La Vermicelloise a su montrer l'énergie nécessaire pour animer notre village en 2024. Jugez-en plutôt.

Une activité toute l'année...

En **février**, La Vermicelloise organisait un concours de belotte dans la grande salle des fêtes. Celui-ci a rassemblé une trentaine de personnes qui se sont partagés les nombreux prix décernés aux vainqueurs et aux autres doublettes.

Au mois de **mai** s'est tenu le traditionnel marché aux fleurs et aux plants de légumes.

En **juin**, un car attendait les adhérents et autres inscrits pour les mener à Annecy. Certes, la météo n'était pas au rendez-vous et les participants ont dû se couvrir avant d'admirer le lac et de déambuler dans la vieille ville. Une journée humide mais sympathique qui a fait l'unanimité auprès des participants.

Le **14 juillet**, l'association invitait les Vermeceles et Vermeceles à célébrer la fête nationale en piqueniquant sous les frondaisons du parc de l'ancienne MAS au son d'un orchestre.

En **août**, la marche nocturne était de nouveau l'occasion de se réunir. Une collation récompensait les marcheurs de leur périple.

Le **13 décembre**, la population était invitée à se rassembler sur la place du village pour y célébrer la fin de l'année. Boissons et petite restauration étaient au rendez-vous, de nombreux villageois nous ont rejoint pour passer un bon moment de convivialité.

Le **9 mars 2025** verra le retour du grand loto. Ceux qui ont participé à celui de 2023 se souviennent : la salle était pleine à craquer, les cartes s'étaient, mais surtout les lots dépassaient la centaine. Un record à battre ?

Et ce ne sont pas les seules activités de la Vermicelloise...

La Vermicelloise s'occupe des décorations qui ornent la place de la Mairie durant les fêtes de fin d'année, elles sont mises en place par les volontaires de l'association et le renfort de quelques bénévoles.

Le terrain de pétanque est maintenant terminé et à la disposition de tous, nous remercions la municipalité pour son aide.

Le comité de La Vermicelloise vous souhaite une très bonne et très heureuse année 2025.



L'association Sportive Haut Lison

Cette année 2024 qui s'achève aura bien évidemment été marquée par le 50^{ème} anniversaire du club. C'est fin juillet que notre association a fêté dignement l'évènement. De belles retrouvailles pour jeunes et moins jeunes dans une ambiance festive et conviviale.

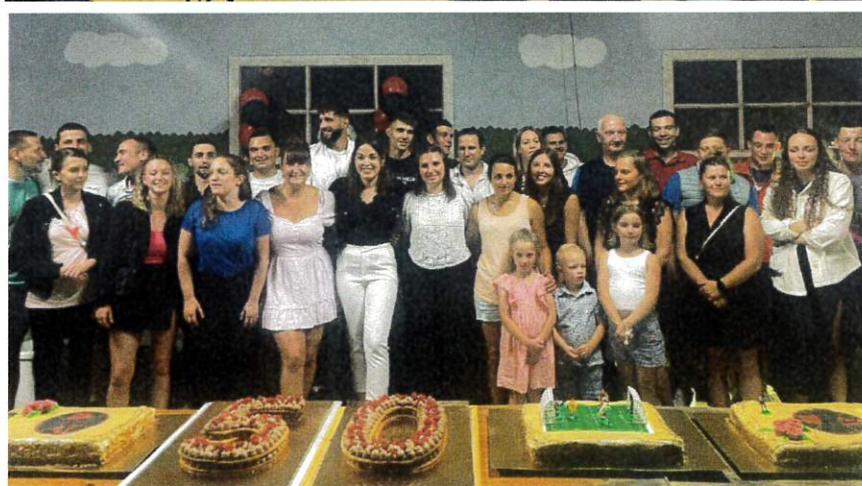
Dernier week-end de juillet bien chargé puisque le traditionnel concours de pétanque s'est déroulé le lendemain avec son succès habituel.

Pas de changement notable au sein du bureau et des dirigeants. Après une dernière saison laborieuse, l'équipe masculine a franchement pris un nouvel élan cet automne. Avec une seule défaite en championnat et une invincibilité à domicile, ce groupe a fière allure, la motivation est là. Saluons le travail des 2 entraîneurs.

Parcours plus compliqué en revanche pour l'équipe féminine qui peine en matière d'effectif. N'hésitez pas à venir tenter l'aventure du football féminin, elles seront ravies de vous accueillir !

L'association remercie chaleureusement les municipalités et les sponsors pour leur soutien financier, les donateurs de lots et les fidèles supporters. Elle vous donne rendez-vous en 2025 pour ses manifestations habituelles.

Meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année !





ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

RPI LA JOUX

Les moments forts de l'année

Décembre à Arc-sous-Montenot

Un spectacle enchanteur de *Petite Lune*, accompagné d'un repas convivial à base de choucroute et d'une vente de bûches savoureuses signées DUBOZ.

Janvier à Villeneuve-d'Amont

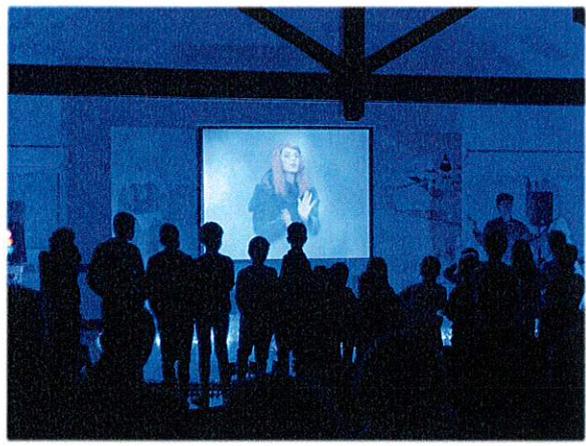
La fête de la Saint Antoine a réuni petits et grands autour d'un repas chaleureux de Morbiflette.

Visite à la Rodia, Besançon

Grâce au financement du bus par l'association, les enfants du RPI ont pu découvrir ce lieu culturel emblématique et préparer un spectacle unique dans un cadre professionnel.

Avril à Villeneuve

Une buvette et de la petite restauration ont été proposées lors de la restitution du Chant, un moment artistique apprécié par tous.



UNE BELLE ANNEE





POUR L'ASSOCIA TION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Les moments forts de l'année

Juin à Villers-sous-Chalamont

Pour clôturer l'année scolaire, nous avons organisé un barbecue et une buvette à l'occasion de la représentation de danse des enfants.

Les Olympiades

Lors de cet événement sportif orchestré par les maîtresses, l'association a pris en charge le ravitaillement en gâteaux et boissons pour le plaisir des participants.

Juillet à Villers-sous-Chalamont

En partenariat avec l'association des chasseurs, l'association de sauvegarde de Mère Église et les anciens combattants, nous avons participé à l'organisation des festivités du 14 juillet, avec repas et buvette midi et soir.

Ramassage des papiers

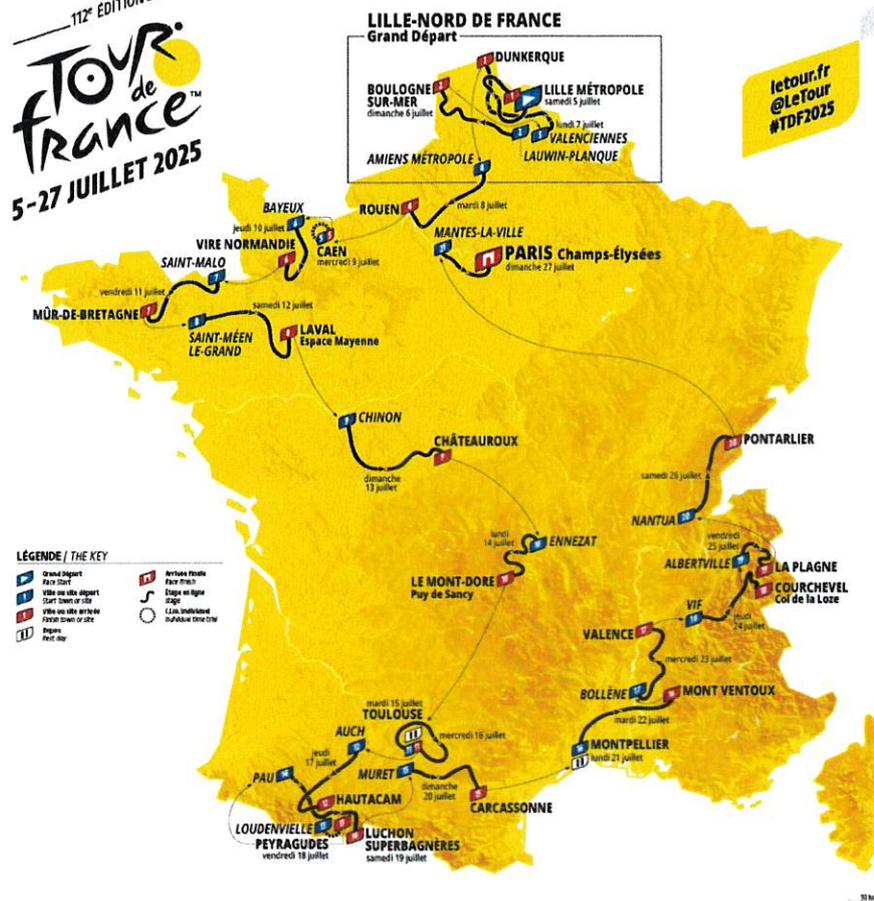
Trois collectes ont été réalisées cette année, avec une belle mobilisation pour le chargement de la benne lors de la dernière collecte.

Fête d'Halloween à Villers

Petits et grands ont déambulé dans les rues pour une collecte de bonbons avant de se retrouver à la salle des fêtes pour une boom animée et conviviale. Petite restauration sur place.



112^e EDITION
TOUR de France
 5-27 JUILLET 2025



Samedi 26 Juillet 2025, passage du tour de France à Villeneuve d'Amont

Lors de l'étape N°20 : Nantua-Pontarlier, 185 km

Le Tour de France est un évènement populaire et c'est avec fierté que nous saluons son passage sur notre commune, nous avons maintenant un nouveau challenge à réaliser : décorer notre village aux couleurs du Tour de France.

Les associations qui animent et décorent déjà notre village et les habitants sauront j'en suis sûre faire équipe pour décorer et pour organiser une belle fête le 26 Juillet 2025.

Une réunion avec les organisateurs du Tour de France est prévue à Besançon le 13 Février 2025.